



Obligations d'un légataire universel par rapport au mobilier

Par **Titi73**, le **02/12/2015** à **12:26**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison dont ma tante décédée était usufruitière.

Par testament elle avait désigné un légataire universel, dont le notaire refuse de me donner les coordonnées.

Pour autant, la maison nécessite des travaux avant que je puisse la mettre en vente. Le légataire universel, de fait, est propriétaire de tout ce qui se trouve à l'intérieur de la maison. Comment puis-je faire pour le contraindre à débarrasser la maison ? Il y a t'il un délai légal à respecter ?